

# #ONCD

## la lettre

**TERRITOIRE.** Maine-et-Loire.  
Exercer en zone « sous-dotée »

**JURIDIQUE.** L'indemnisation  
du patient perd du terrain

**N° 175/19**  
**M A R S**



500

C'est le nombre d'hôpitaux de proximité annoncé par Agnès Buzyn en février dernier pour l'horizon 2022.

## ASSAINISSEMENT PARODONTAL

Dans un avis publié en décembre 2018, la Haute Autorité de santé (HAS) estime que la prise en charge de l'assainissement parodontal par l'assurance maladie (détartrage-surfacement radiculaire) est tout à fait légitime s'agissant des traitements des parodontites. La HAS a basé son évaluation à partir d'une revue de la littérature scientifique internationale et du recueil d'avis de professionnels de la médecine bucco-dentaire. La HAS répondait à une demande de l'assurance maladie, l'assainissement parodontal figurant dans la nouvelle convention dans le cadre de la prise en charge d'un bilan parodontal pour les patients diabétiques.



## Une e-formation à la radioprotection des patients

F O R M A T I O N

C'est nouveau et c'est une bonne nouvelle! Les praticiens ont désormais le choix de se former à la radioprotection des patients en *e-learning*. Ils peuvent aussi suivre une formation « mixte », c'est-à-dire avec une partie théorique de cinq heures en *e-learning* et une partie présentielle de trois heures. Rappelons que la formation à la radioprotection, quel que soit le format choisi, est obligatoire et doit être renouvelée tous les dix ans. Pour se renseigner, le *Guide pratique professionnel de formation continue à la radioprotection des personnes exposées à des fins médicales destiné aux chirurgiens-dentistes*, en téléchargement, est à la disposition des praticiens. Cet outil a été rédigé par la commission Radioprotection dentaire (organisme de la profession dont l'Ordre est membre) et validé par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN). Le document, d'une dizaine de pages, détaille les objectifs, le programme, les méthodes pédagogiques, les modalités d'évaluation et la durée de la formation. Précisons que les formations présentielles sont uniquement dispensées par des chirurgiens-dentistes. Par ailleurs, la formation spécifique dédiée aux praticiens réalisant des actes de radiographie volumique par faisceau conique (*Cone Beam*) vient compléter les enseignements dispensés pendant la formation à la radioprotection des patients sur les principes de justification et d'optimisation; cette formation spécifique doit obligatoirement comporter une partie présentielle. Enfin, une attestation individuelle de formation sera remise au praticien ayant satisfait aux épreuves de contrôle de connaissances par l'organisme de formation professionnelle.

+ Téléchargez le guide sur [www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr](http://www.ordre-chirurgiens-dentistes.fr)

## Commission Radioprotection Dentaire



# Guide pratique professionnel de formation continue à la radioprotection des personnes exposées à des fins médicales destiné aux chirurgiens-dentistes

Décision n° 2017-DC-0585 de l'Autorité de sûreté nucléaire du 14 mars 2017

Annexe I-III

## Domaine dentaire

Guide rédigé par la **Commission Radioprotection Dentaire** composée de :

- ADF : Association Dentaire Français
- CNSD : Confédération Nationale des Syndicats Dentaires
- ONCD : Ordre National des Chirurgiens-Dentistes
- UD : Union Dentaire

- appliquer la réglementation (objectif n°2),
- mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe de justification des expositions (objectif n°3),
- mettre en œuvre de façon opérationnelle le principe d'optimisation des doses reçues par les personnes exposées (objectif n°4),
- analyser leur pratique professionnelle sous l'angle de la gestion des risques inhérents aux rayonnements ionisants, de la justification des expositions et de l'optimisation des doses à délivrer pour améliorer la radioprotection des personnes exposées (objectif n°5),
- informer la personne exposée afin qu'elle puisse devenir actrice de sa radioprotection (objectif n°6).

### Objectifs pédagogiques et compétences attendues

Les 6 objectifs généraux sont déclinés en objectifs pédagogiques et opérationnels.

### B. Contenus des modules et modalités pédagogiques

La déclinaison des objectifs opérationnels, en particulier :

- les contenus des différents modules d'acquisition des connaissances, aptitudes et compétences et leur déclinaison en séquences pédagogiques ;
- les modalités pédagogiques (méthode expositive, études de cas, mise en situation pratique...);
- la durée de chacune des séquences ;

est détaillée dans le conducteur pédagogique consultable en ANNEXE.

Cette formation est soit mixte (partie théorique en e-learning de 5h et partie présentielle de mise en situation pratique et d'approfondissement des parties théoriques de 3h), soit en totalité en e-learning, soit en totalité en présentiel.

En ce qui concerne la formation en totalité en e-learning, elle doit garantir à la fois l'identification du professionnel afin que le professionnel qui valide la formation soit effectivement celui qui l'a suivie et le respect du temps d'apprentissage requis.

La formation prévue par la Décision du 20 mars 2012 de l'Union nationale des caisses d'assurance maladie pour les professionnels réalisant des actes de radiographie volumique par faisceau conique (*cone beam*) traite de la justification et de l'optimisation. Ces parties complètent les enseignements dispensés pendant la formation à la radioprotection des patients. Au vu des enjeux radiologiques de cette technique, cette formation doit comporter une partie présentielle.

Faire progresser la sûreté nucléaire et la radioprotection



INFORMER RÉGLEMENTER CONTRÔLER L'ASN PROFESSIONNELS ASI

Rechercher dans le site

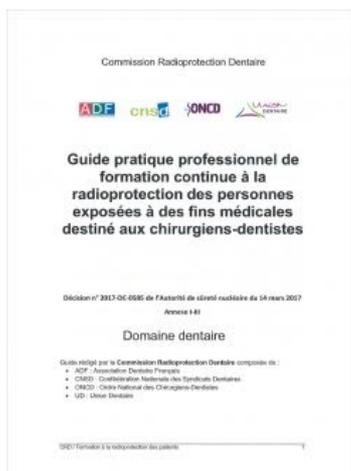
Tout le site



# chirurgiens-dentistes

Publié le 05/12/2018

Pour les professionnels



Guide pratique professionnel de formation continue à la [radioprotection](#) des personnes exposées à des fins médicales destiné aux chirurgiens-dentistes

**Guide pratique professionnel de formation continue à la radioprotection des personnes exposées à des fins médicales destiné aux chirurgiens-dentistes**  
(PDF - 3,34 Mo)

Date de la dernière mise à jour : 14/12/2018



*L'ASN assure, au nom de l'État, le contrôle de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, pour protéger les personnes et l'environnement. Elle informe le public et contribue à des choix de société éclairés. L'ASN décide et agit avec rigueur et discernement : son ambition est d'exercer un contrôle reconnu par les citoyens et constituant une référence internationale.*